

Remarques

EDSAN	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 4
EDUCI3	Peut être enseigné au 3e et au 4e semestre. Autre(s) semestre(s): 3
COECM-F	les 2 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPMET1 et TPPEI1 à raison de 1 leçon par module.
COPRM-F	les 2 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons des modules TPMET2 et TPPEI2 à raison de 1 leçon par module.
FACPV3-F	les 2 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons du module TPAPP3.
FACPV4-F	les 2 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons du module TPAPP4.
FACPV5-F	les 2 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons du module TPAPP5.
FACPV6-F	les 2 leçons prévues pour les cours optionnels sont ajoutées aux leçons du module TPAPP6.
TPTOL1	6 leçons en atelier tôlerie, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPMET1	3 leçons en atelier métal dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPEI1	3 leçons en atelier peinture dont 1 leçon en salle d'instruction
TPTOL2	6 leçons en atelier tôlerie, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPMET2	3 leçons en atelier métal dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPEI2	3 leçons en atelier peinture dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPRE3	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPAPP3	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPRE4	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPAPP4	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPRE5	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPAPP5	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPPRE6	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction
TPAPP6	à organiser en atelier peinture, dont 1 leçon en salle d'instruction

Remarque générale

Les formations de débosseleur de véhicules automoteurs (DE) et de peintre de véhicules automoteurs (PV) peuvent être regroupées dans une classe commune C0CE - métiers de la carrosserie.

La formation est organisée:

En classe de C0PV: au rythme de 2 jours par semaine à l'école et 3 jours par semaine en organisme de formation.

En classe de C1PV/C2PV: au rythme de 1,5 jours par semaine à l'école et 3,5 jours par semaine en organisme de formation. Alternant de 1 à 2 jours à l'école, resp. 4 à 3 jours à l'organisme de formation.

Le volume horaire de la formation scolaire et de la formation patronale à disposition pour terminer la formation au cours d'une année supplémentaire est en principe le même que celui de la dernière année d'études.